

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

Date : 23 septembre 2024

Le 23 septembre 2024 à 14 h 30, le Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD Village Terre-Nègre s'est réuni en Espace Maurel 3.

Personnes présentes : voir la feuille d'émargement.

L'ordre du jour est basé sur les questions et propositions soumises par les membres du CVS.

1 – Actions suite au CVS précédent

- Les détecteurs des portes coulissantes permettant l'accès de l'accueil au parc ont été remplacés en juillet par l'équipe technique : les membres du CVS concernés remarquent un meilleur fonctionnement.
- Chapelle : une réunion avec la Mairie, propriétaire de la chapelle, est prévue le 9 octobre concernant les travaux de réparation. Il est rappelé que l'Ehpad n'étant pas propriétaire de la chapelle, l'établissement n'a aucun pouvoir de décision sur le sujet.

2 – Comment améliorer la communication auprès des habitants et des familles (réponses du personnel par toujours adaptées, manque d'information)

Le groupe de travail dédié incluant des membres des familles, habitants, cadres de santé, etc... est formé et prend date pour une réunion en novembre.

3 – Bionettoyage des espaces de repas et des chambres, organisation du travail, en présence de Delphine SERRA, directrice adjointe SODEXO

Le même support serait utilisé pour les sols et la même lavette pour les tables. Les seaux seraient posés sur les tables. Un rappel des bonnes pratiques sera fait.

Les sols et tables des salles à manger sont nettoyés tardivement.

Une personne travaillant de 13h30 à 14h30 est affectée à cette tâche. Le problème s'est posé temporairement en août car son absence (vacances) n'a pas pu être remplacée.

Les plateaux des petits déjeuners ont été remplacés dans leur totalité par des plateaux neufs achetés par l'EHPAD.

4- Amélioration de la literie (changer les oreillers, tourner les matelas) en présence ergothérapeute stagiaire, Violette BOURÈ.

Les matelas à mémoire de forme ne peuvent être retournés.

Ils sont constitués de deux couches, une couche mémoire de forme recouvre une couche dure. Un renforcement est prévu pour les talons et la tête.

En cas de douleur de dos, ils peuvent être réadaptés ou changés.

Les oreillers ont été réassortis.

5- Pénurie de taies d'oreillers

Les taies d'oreillers sont acquises par Terre Nègre. Elles sont changées une fois par semaine par un ASH (Agent de Service Hôtelier), plus si souillées.

Les soucis de stock persistent du fait de leur disparition.

L'EHPAD va demander un réassort.

6-Transfert du linge sale dans les filets vers les lieux de stockage

Le témoignage devra être précisé car si les serviettes sales sont ramassées dans des filets, ils sont trop lourds pour être trainés et sont transportés sur des chariots.

Précision : Les aides-soignants retirent le linge sale et les ASH amènent le linge propre.

7- Comment éviter la perte du linge et comment le récupérer lorsqu'il est égaré ?

Le linge personnel est nettoyé par la blanchisserie BULLE de LINGE. Lorsqu'un vêtement est très souillé / tâché, il est lavé plusieurs fois : son retour est plus long dans ces cas-là.

Il est indispensable qu'il soit marqué pour être retourné à son propriétaire.

Le linge abimé est retiré du circuit. Les lingères tiennent un registre.

Certaines pièces, comme des sous-vêtements, peuvent être enlevées avec les draps par inadvertance : ces pièces partent alors dans le circuit d'une autre blanchisserie, celle qui lave le linge de lit et elles sont alors définitivement perdues. L'EHPAD procède à des remboursements sur facture dans ces cas-là.

Tout étant noté par les lingères dans un registre, il est possible de se rapprocher d'elles, de vérifier le stock de linge non marqué, éventuellement d'y choisir du linge en remplacement de celui égaré.

Il est signalé que le repassage du linge laisse parfois à désirer notamment parce qu'il est entassé.

8-Embellissement des salles à manger possible avec des plantes vertes ?

La réponse est dans le projet de rénovation des salles à manger (cf. point 9 ci-après).

9-Questions diverses

- Echange concernant la satisfaction autour des équipements subventionnés par l'ARS via un dispositif appelé « PAI » (plan d'aide à l'investissement) pour l'année 2022

Rappel : la liste des équipements pour lesquels l'établissement a demandé cette subvention a été présentée aux membres du CVS lors de la réunion du 10 mars 2023 (voir compte-rendu).

Les membres du CVS expriment leur contentement général concernant le soutien financier de l'ARS ayant permis à l'EHPAD d'améliorer l'accompagnement des habitants au quotidien et les conditions de travail de celles et ceux qui y œuvrent.

Thème	Libellé	Montant
Prévention en santé des résidents	Salle Snoezelen PASA	10 688,27 €
Qualité de vie au travail	Mobilisation des résidents par les soignants: 20 moteurs pour rail de lèves-malades + 12 chariots pour moteurs de rail	35 356,40 €
	Mobilité douce des salariés: arceaux pour garage des vélos	3 807,00 €
	Terrasse extérieure Self - 60 mètres carrés	12 580,80 €
	Self: mise en conformité coupe-feux	4 174,50 €
	Self: four	12 939,80 €
	Bancs extérieurs: rénovation et remise en peinture des bancs (10 bancs)	3 508,32 €
Soins aux résidents	Test Hémoglobine	1 023,60 €
	Salles à manger thérapeutiques: tabourets pour l'aide à la prise alimentaire	3 159,76 €
	Chaise de douche hauteur réglable (14 x 2 = 28 unités)	13 009,78 €
Confort d'été	Pose de stores intérieurs sur les secteurs P1 / P2 / P3	12 377,62 €
	Pose de store bannes UHR	4 967,15 €
	Pose de stores extérieurs - Kiné	3 300,00 €
	Pose de films de protection solaire - Animation	1 091,38 €
	Ligne ajoutée GTC - Gestion Technique centralisée	

- Un projet de rénovation des salles à manger est en cours pour lequel des architectes d'intérieur ont été sollicités.

Des photos de leur proposition sont projetées.

La rénovation est prévue sur une période de plusieurs mois en 2025 pour les salles à manger, les places des étages et les couloirs.

Dans ce projet figurent un salon avec des canapés assez hauts pour se relever seul, repeindre les murs avec des couleurs.

Les plantes vertes sont possibles avec des restrictions quant à la poussière.

- L'ouverture d'un café est prévue début 2025. Il sera tenu par des bénévoles et ouvert aux résidents et visiteurs.

Il sera pourvu d'un comptoir, de tabourets, banquettes, tables, chaises, babyfoot...

On pourra y jouer aux cartes et à divers jeux.

- Des armoires à vin ont été installées dans les salles à manger.

A partir d'octobre, des bouteilles de vin seront proposées à la vente pour les repas.

- Tournage d'un téléfilm pour France 2 "le parfum du bonheur" : du 9 au 13 septembre le tournage a eu lieu au Village et des résidents ont pu y prendre part.

Prochaine réunion : 2 décembre à 14h30 en salle Maurel 3.

La Présidente,

Mme Vicente HERBRETEAU.

